



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **Mercredi 27 mars 2013 à 18h00** le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

<b>CONVOCAATION</b>	
Date	21/03/2013
Affichage	21/03/2013

<b>NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL</b>		
En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	25	8

**THEME : SPORTS 5.**

**OBJET : AVENANT N°1 A  
LA CONVENTION POUR  
L'UTILISATION D'UN  
LOCAL SIS A L'ÉPICEA.**

**Etaient Présents** : DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, GUIGLI Catherine, MARCADET Didier, PETELET Renée, POYAU Aurélie, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

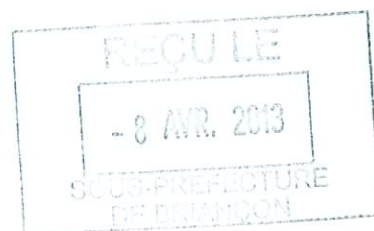
**Etaient Représentés :**

DUFOUR Maurice pouvoir à MUSSON Pascal.  
NICOLOSO Alain pouvoir à PROREL Alain.  
BOVETTO Fanny pouvoir à GUIGLI Catherine.  
ESTACHY Monique pouvoir à SEZANNE Philippe.  
NUSSBAUM Richard pouvoir à ROUBAUD Sabin.

**Absents-Excusés :**

CIRIO Raymond, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, GUERIN Nicole, NICOLOSO Alain, BOVETTO Fanny, ESTACHY Monique, NUSSBAUM Richard.

**Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed.**



Rapporteur : Pascal MUSSON.

La ville de Briançon porte des actions de promotion de la santé dans le cadre du réseau national « Ville Santé OMS ». Elle conduit entre autres des activités visant à l'amélioration de la nutrition, de la prévention et du dépistage des maladies, de la promotion du sport et des énergies renouvelables.

Vu la délibération n°2010-196 du conseil municipal en date du 19 mai 2010 portant participation de la commune au réseau européen des villes santé ;

Considérant que la fondation Edith Seltzer, la Maison des Jeunes et de la Culture du Briançonnais (MJC), la Maison des Adolescents des Hautes-Alpes (MDA 05) et « Ville Santé OMS », dans le cadre de la promotion de la santé publique dans le Briançonnais, partagent le même objectif à savoir privilégier l'échange avec les jeunes, les adultes et les familles en difficulté sur le plan médical, psychologique et/ou social ;

Considérant qu'afin de favoriser la complémentarité des compétences des professionnels, la fondation Edith Seltzer, la MJC et la MDA 05 ont signé une convention pour l'utilisation d'un local sis à l'EPICEA – 5, rue Alphand, donné à bail par l'OPH 05 à la fondation Edith Seltzer pour une durée de 15 ans à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012 ;

Considérant que dans le cadre de ses activités de promotion « Ville Santé OMS », la commune de Briançon entend partager, avec les partenaires précités, un lieu d'accueil central et d'accès facile au cœur du centre-ville de Briançon ;

Considérant que le montant de la contribution de la commune au loyer et aux charges de fonctionnement du local de l'EPICEA s'élèvera à la somme de cinquante euros (50,00 €) payable mensuellement à la fondation Edith Seltzer ;

Considérant que le montant de la contribution sera réactualisé annuellement selon l'évolution de l'indice INSEE du coût de la construction ;

Considérant que ces dispositions seront applicables à compter de la date de signature de l'avenant n°1 à la convention pour l'utilisation d'un local sis à l'Epicéa ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver les dispositions ci-dessus à compter de la date de signature de l'avenant n°1 à la convention pour l'utilisation d'un local sis à l'Epicéa ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, l'avenant n°1 à la convention pour l'utilisation d'un local sis à l'Epicéa dont un projet est ci-joint, ainsi que toute pièce de nature administrative, technique ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Monsieur Raymond CIRIO, Madame Marie MARCHELLO et Madame Nicole GUERIN n'assistent pas à la séance déclarative du conseil municipal et ne prennent pas part au vote, en référence à l'article L2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales : « *Sont illégales les délibérations auxquelles ont pris part un ou plusieurs membres du conseil intéressés à l'affaire qui en fait l'objet, soit en leur nom personnel, soit comme mandataires* ».

POUR : 30

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Le Maire,  
Gérard FROMM

The image shows a handwritten signature in black ink over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'VILLE DE BRIANÇON' around the top edge and a small star at the bottom. The signature appears to be 'Gérard FROMM'.

TRANSMIS LE - 4 AVR. 2013  
PUBLIÉ LE - 4 AVR. 2013  
NOTIFIÉ LE 09 AVR. 2013

# PROJET

## **Avenant n° 1 à la Convention pour l'utilisation d'un local à l'EPICEA**

Entre

**La Fondation Edith SELTZER**

118, route de Grenoble - 05107 BRIANÇON

Représentée par François BACH, directeur

**La Maison des Jeunes et de la Culture (MJC)**

Centre social du Briançonnais - 35 rue Pasteur - 05100 BRIANCON

Représentée par Daniel GILBERT, président

**La Maison des Adolescents des Hautes-Alpes (MDA 05),**

Les Pupilles de l'Enseignement Public des Hautes-Alpes (Les PEP 05)

11, rue des Marronniers – Bât. Les Hirondelles 3 – 05000 GAP,

Représentée par Christian BRUN, président

**La Ville de Briançon**

HOTEL DE VILLE – Immeuble les Cordeliers – 05100 BRIANCON

Représentée par Gérard FROMM, Maire

Cet avenant formalise la mise à disposition d'un local situé 5 rue Alphan à Briançon, au rez-de-chaussée du Foyer des Jeunes Travailleurs de l'EPICEA pour l'activité « Ville Santé OMS » de la commune de Briançon.

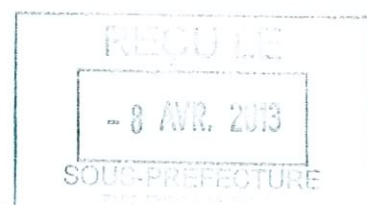
### **Activité**

La ville de Briançon porte des actions de promotion de la santé dans le cadre du réseau national « Ville Santé OMS ». Elle conduit entre autres des activités visant à l'amélioration de la nutrition, de la prévention et du dépistage des maladies, de la promotion du sport et des énergies renouvelables.

### **Les locaux**

« Ville Santé OMS » utilisera les locaux pour ses réunions, pour des expositions ainsi que divers évènements dans le cadre de ses activités.

La planification de l'utilisation des salles est actualisée mensuellement entre les partenaires.



## ***Charges de fonctionnement***

« Ville Santé OMS » s'engage à contribuer au loyer et aux charges de fonctionnement du local à hauteur de 50 € par mois à compter du mois de la signature de la convention. Les paiements seront effectués à la Fondation SELTZER sur facture semestrielle en Juin et en Décembre.

Le montant des contributions reversées par les parties signataires à la Fondation SELTZER sera réévalué annuellement selon l'indice INSEE du coût de la construction.

La part relative des contributions entre les partenaires pourra être réévaluée selon l'utilisation des locaux par accord entre les parties.

## ***Clauses générales***

L'ensemble des clauses de la convention initiale signée le 4 Octobre 2012 par la MJC, les PEP 05 et la Fondation SELTZER sont acceptées par « Ville Santé OMS ».

Fait à Briançon, le

Pour la MJC,

Daniel GILBERT  
Président

Pour les PEP 05,

Christian BRUN  
Président

Pour la Fondation SELTZER  
François BACH  
Directeur

Pour la Ville de Briançon  
Gérard FROMM  
Maire

## **ANNEXE 1 – Coordonnées**

- **Fondation Edith SELTZER**, 118 route de Grenoble – 05107 BRIANCON  
Directeur : François BACH Téléphone : 04.92.25.31.52.  
Portable : 06.11.53.90.89.  
Mail direction : [direction@fondationseltzer.fr](mailto:direction@fondationseltzer.fr)  
CSAPA : Chef de service Laétitia FANTON  
Téléphone : 04.92.25.58.09  
Mail : [l.fanton@fondationseltzer.fr](mailto:l.fanton@fondationseltzer.fr)  
ACT : Chef de service Mireille JOANNY  
Téléphone : 04.92.25.31.74.  
Mail : [m.joanny@fondationseltzer.fr](mailto:m.joanny@fondationseltzer.fr)  
Responsable logistique : Charles BOUCHARD  
Téléphone : 04.92.25.31.56.  
Mail : [logistique@fondationseltzer.fr](mailto:logistique@fondationseltzer.fr)
  
- **Maison des Jeunes et de la Culture – Centre Social**  
Rue Pasteur – 05100 BRIANCON  
Directeur : Luc MARCHELLO Téléphone : 04.92.21.25.76.  
Portable : 06.63.71.92.57.  
Mail : [mjc.luc@wanadoo.fr](mailto:mjc.luc@wanadoo.fr)  
PAEJ : Chef de service Olivier ANTOYE  
Téléphone : 04.92.21.10.65.  
Portable : 06.63.52.25.76.  
Mail : [mjc.olivier@wanadoo.fr](mailto:mjc.olivier@wanadoo.fr)
  
- **La Maison des Adolescents des Hautes-Alpes (MDA 05),**  
Les Pupilles de l'Enseignement Public des Hautes-Alpes (Les PEP 05)  
11, rue des Marronniers – Bât. Les Hirondelles 3 – 05000 GAP  
Directeur : Olivier GREGOIRE Téléphone : 04.92.53.71.51.  
Portable : 06.79.45.20.68.  
Mail : [lespep05@lespep05.org](mailto:lespep05@lespep05.org)  
Maison des Adolescents : chef de service Patricia FIVIAN  
Téléphone : 04.92.21.34.19.  
Portable : 06.24.57.59.36.

Mail : [mda05.coordination@lespep05.org](mailto:mda05.coordination@lespep05.org)

○ **La Mairie de Briançon**

Immeuble les Cordeliers – 05100 BRIANCON

Cabinet du Maire : Téléphone : 04.92.21.18.44.

Mail : [cabinet-maire@mairie-briancon.fr](mailto:cabinet-maire@mairie-briancon.fr)

Pascal MUSSON, adjoint en charge du pôle qualité de vie, santé, développement durable

Téléphone : 04.92.21.18.44. (cabinet du Maire)

Mail : [musson.pascal@wanadoo.fr](mailto:musson.pascal@wanadoo.fr)